

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps va bientôt nous manquer si toutes les questions doivent être précédées d'un préambule. Il en va de même pour les réponses des ministres. J'aimerais que nous poursuivions avec les questions orales.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, à la suite de sa réponse, qui n'en était pas une, le ministre nous dirait-il pendant combien de temps le gouvernement entend poursuivre sa politique selon laquelle il n'y a rien de mieux que l'inaction et le maintien du *statu quo*?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'OPPORTUNITÉ DE NOUVELLES RÉDUCTIONS D'IMPÔTS
POUR LES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES—LA
STIMULATION DU COMMERCE ET LA CRÉATION
D'EMPLOIS

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Puisque le bill relatif à l'impôt sur le revenu, dans sa forme actuelle, est encore à l'étude à la Chambre et que le Conseil économique du Canada insiste sur la nécessité d'un accroissement de la demande intérieure, je me demande si le premier ministre a étudié avec le ministre des Finances de la possibilité de nouvelles réductions d'impôt pour les Canadiens à faible revenu afin de stimuler davantage la demande intérieure et assurer ainsi ces emplois si nécessaires pendant les années à venir?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aborderai avec plaisir la question avec le ministre dès qu'il rentrera de Rome où il assiste à la réunion du Groupe des Dix. Entre-temps, il serait utile d'adopter le projet de loi dont la Chambre est actuellement saisie et dont l'effet sera de réduire les impôts des personnes à faible revenu.

LA RÉSORPTION DU CHÔMAGE—LA POLITIQUE
INDUSTRIELLE ET LE CAS DES DIPLÔMÉS ÈS SCIENCES

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question supplémentaire au premier ministre. En guise d'introduction, je pourrais dire que le ministre des Finances n'a pas hésité à présenter des amendements depuis que la Chambre est saisie du bill. Étant donné que d'après le rapport provisoire publié hier par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration sur les besoins de diplômés universitaires en 1971, la demande de bacheliers ès sciences au cours de l'année a fléchi de 44 p. 100, et celle de docteurs ès sciences de 31 p. 100, le gouvernement va-t-il étudier cette grave situation et donnera-t-il suite aux suggestions du Conseil des sciences du Canada en élaborant une nouvelle politique industrielle tendant à assurer l'emploi des effectifs croissants de la main-d'œuvre scientifique hautement qualifiée aujourd'hui incapable de se trouver du travail?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, de nombreux aspects de notre politique industrielle visent cet objectif et je suis certain que si le député veut les étudier le ministre de l'Industrie et du Commerce lui enverra les textes de ses déclarations.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai rappelé tantôt qu'un certain nombre de députés désiraient poser des questions supplémentaires. La présidence donnera maintenant la parole au député de Shefford et permettra ensuite qu'on pose des questions supplémentaires à ce sujet.

* * *

RADIO-CANADA

NOUVEAU-BRUNSWICK—L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
FRANÇAIS DE TÉLÉVISION

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, en l'absence de l'honorable secrétaire d'État et de son secrétaire parlementaire, je poserai ma question au très honorable premier ministre.

Le gouvernement a-t-il l'intention de donner bientôt à plus de 200,000 personnes de langue française de la partie nord-est du Nouveau-Brunswick un service de télévision de langue française, par l'intermédiaire de la Société Radio-Canada, tel que l'ont réclamé à plusieurs reprises les résidents et les organisations de cette région?

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Il arrive du Nouveau-Brunswick!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, si l'honorable député voyageait dans d'autres parties du pays, il constaterait qu'il y a également des demandes pour d'autres stations de télévision ou de radio de langue française.

Le secrétaire d'État est en train d'étudier les crédits, et il fera tout son possible pour aider les francophones des diverses parties du pays à bénéficier d'émissions de télévision et de radio de langue française.

M. Rondeau: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que 200,000 citoyens du Nouveau-Brunswick représentent le tiers de la population de cette province et que cette demande est pendante depuis plusieurs années, peut-on espérer que le gouvernement cessera bientôt d'étudier et qu'il passera aux actes, et ce pour le plus grand bien des Acadiens du Nouveau-Brunswick?

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

PROPOSITION D'ADOPTION D'UNE PARTIE DU PROJET DE
LOI ET DE SUPPRESSION DU RESTE

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question qui se rattache à la déclaration du premier ministre sur l'adoption du bill C-259. Serait-il prêt à conseiller au ministre des Finances de scinder le bill, étant donné que les journaux rapportent que plusieurs entreprises canadiennes, qui ont aussi des filiales dans d'autres pays, songent à implanter leurs bureaux et leurs usines à l'étranger, menaçant de faire perdre aux Canadiens des milliers d'emplois? Envisagerait-il de scinder son bill, nous laissant adopter la partie la plus acceptable, et supprimant ce qui est préjudiciable à l'économie?